UN CRIME A TROYES

Troyes, 19 décembre. — Une vieille fille âgée de soixante-trois ans, nommée Hortense Pidanat, habitant les Ricoys, a été étranglée et violée.

L'assassin est encore inconnu.

UN SOLDAT TUÉ

Toulouse, 19 décembre. — Un déplorable accident s'est produit à la caserne du 83e de ligne, rue de Trente-six-Ponts.

Plusieurs soldats procédaient aux exercices préparatoires du tir. A l'aide du fusile Lasserre, ils envoyaient dans deux cibles placées à une vingtaine de mètres, des balles de 9 millimètres.

Un jeune soldat du recrutement de Figeac, nommé Célestin Lafferrerie, au corps depuis un an, remplissait l'office de marqueur; subitement, sans qu'on puisse expliquer pourquoi, il est sorti de l'abri des plinthes dans lequel il se trouvait.

A ce même moment, le sergent Vidal, qui venait de tirer cinq balles, pressait la détente de son fusil et Lafferrerie recevait une balle dans l'arcade sourcilière droite.

La balle est ressortie par le crâne. La mort a été instantanée.

Le colonel et le médecin-major ont procédé immédiatement à une information. Le corps a été transporté à l'hospice.

LE CURÉ EMPOISONNEUR

L'abbé Boudes devant la Cour d'Assises

Rodez, 19 décembre. — Les débats du procès de Boudes n'ont commencé qu'à deux heures, sous la présidence de M. le conseiller Mattei, conseiller à la cour de Montpellier, le même magistrat qui dirigea les débats de l'affaire Watrin.

M. Fournez, avocat général près la cour d'appel de Montpellier, soutient l'accusation.

Boudes est défendu par Me Rivière, bâtonnier de l'ordre des avocats de Rodez, assisté de Me Delbez, avocat à Montpellier.

Boudes a été conduit de sa prison au Palais de justice escorté de gendarmes.

Sur son passage, la foule l'a poursuivi de huées formidables.

Boudes paraissait calme; il baissait la tête, et son attitude avait quelque chose de résigné, de suppliant presque. Malgré les habits civils dont il est revêtu, il est aisé de reconnaître en lui un ancien ecclésiastique, on lui a fait couper la barbe qu'il portait fort longue.

TERRIBLE EXPLOSION

Rouen, 19 décembre. — Une terrible explosion vient de se produire à bord du navire le *Fergusson*, amarré dans le bassin.

Il était porteur d'environ 2,000 tonnes de pétrole pour le compte de la maison Deutch. Le navire a sauté.

Un matelot, ayant sa pipe, a ouvert imprudemment une cloison. Le malheureux a été carbonisé.

Il y a plusieurs blessés, dont deux sont grièvement brûlés.

En ce moment, le pétrole se répand sur la surface du bassin et brûle sur une grande étendue.

Les pertes s'élèvent à près de 800,000 fr. couvertes par des assurances.

L'INFLUENZA

A PARIS

Paris, 19 décembre. — A la caisse d'épargne on constate 141 malades sur 352 dames au service des versements des comptes courants. A la recette principale des postes, 85 malades agents et 244 sous-agents. Dans les bureaux succursales de Paris, 36 agents et 45 sous-agents.

M. Spuller, ministre des affaires étrangères a dû s'aliter.

A L'ÉTRANGER

Trois mille cas d'influenza sont signalés à Hambourg. On a dû fermer les écoles publiques.

Quatre cents cas se sont produits à Lubeck.

On mande de la Haye que l'influenza a apparu sous la forme épidémique spécialement dans la marine et dans l'armée.

A Stockholm, six mille personnes ont été attaquées. On a fermé les théâtres.

De nombreux cas se sont manifestés à Barcelone. La maladie offre un caractère bénin. Elle a été également à Madrid où elle désorganise tous les services publics. Plus de 20,000 personnes sont atteintes.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

UN EXPLORATEUR FRANÇAIS

Londres, 19 décembre. — Le *Times* publie, dans sa seconde édition, l'intéressante dépêche que voici, datée de Zanzibar, 17 :

« Le capitaine Trivier, explorateur français, est arrivé à Zanzibar venant de Quilimane après avoir traversé l'Afrique en partant de Loango. Il signale les tendances extrêmement agressives des Portugais sur le fleuve Shiré. »

DERNIÈRE HEURE

Mort de M. Lebaudy

Paris, 19 décembre. — M. Gustave Lebaudy, le grand industriel, député de Seine-et-Oise est mort ce soir.

L'ASSASSINAT DE M. ROUX

Nouveaux détails. — Histoire d'un pot de miel

On croit de plus en plus que l'assassin du malheureux M. Roux, se jouit pas de toutes ses facultés.

Il y a déjà dix huit mois qu'on a constaté que Regad avait le cerveau troublé et qu'il était de temps à autre en proie au délire de la persécution. Voici dans quelles circonstances :

Un beau matin, le chef de la sûreté voyait entrer dans son cabinet un jeune homme à la taille élancée, au visage doux et timide qui, sans autre préambule et avec une pointe de gasconnade, lui racconta qu'il était suivi dans la rue par des personnes qui en voulaient à sa vie. Il venait demander aide et protection à la police. C'était Georges Regad.

Il revint le lendemain et les jours suivants, répétant toujours son étrange histoire, et cela pendant près d'un mois. M. Goron qui, de son côté ne prévoit M. Roux des étranges démarches de son subordonné, en insistant sur ce point que Regad n'avait jamais quoique pas délégué. La dernière fois que l'employé alla chez M. Goron, il apporta un pot de miel qu'il remit au chef de la sûreté en lui disant :

— Je viens de recevoir ce pot de miel de ma famille, il est excellent : seulement je dois vous prévenir qu'il est empoisonné. Permettez moi de vous faire ce cadeau. Ne manquez de ce miel, on commence par ressentir des bourdonnements dans les oreilles, puis... l'on voit apparaître la sainte Vierge.

Et Regad ajouta :

— Je crois qu'il serait bon de faire analyser ce miel par l'Académie de médecine ou par le Laboratoire municipal.

Pour ne pas désobliger le parent fou, M. Goron ne refusa pas cet étrange présent, et plus tard ce furent les garçons de bureau de la sûreté qui mangèrent le miel. Il le trouvèrent exquis.

On voit par cette anecdote que Renad ne jouissait déjà pas de toutes ses facultés ; très aigri par sa disgrâce, son exaltation s'est accentuée, et c'est certainement dans un coup de folie qu'il a commis son attentat.

Dans l'après midi, Regad a été interrogé par M. Atthalin.

A l'une des questions du juge qui lui demandait les motifs qui l'ont fait agir, il a de nouveau répété :

— J'ai tué un homme que j'aimais beaucoup, mais je ne le regrette pas, car maintenant personne ne pourra plus s'opposer à mon bonheur.

L'AFFAIRE GOUFFÉ

M. Goron à Londres

Le parquet de Lyon s'est enfin décidé à déclarer qu'il ne s'opposait plus à ce que la maîtresse de Müllery fut transportée à Londres pour être montrée aux époux Chéron, qui ont eu pour locataires Michel Eyraud et Gabrielle Bompard et à l'employé Gouvernizier, chez qui la malle a été achetée.

En conséquence M. Goron est parti hier matin pour Londres.

LES DRAMES DE LA MER

Une collision. — Deux navires perdus. — Naufrage d'une barque. — Onze noyés.

Le vapeur franç ais *Emma* est arrivé à Cuxhaven ayant à son bord les équipages du *Gaulois*, vapeur anglais allant de Cardiff à Hambourg, et du *Lord m*, vapeur danois allant d'Amsterdam à Buenos-Ayres, ainsi que quatre autres passagers du dernier navire.

Le *Gaulois* s'est en entré en collision avec le *Lord m*, et tous deux ont coulé bas.

La barque *Tenby Castle* a fait naufrage, mardi, vers les côtes d'Holyhead. Trois hommes seulement, sur quatorze dont se composait l'équipage, ont pu être sauvés.

Le bateau de sauvetage, d'Holyhead, malgré la brouillard épais et une forte mer, a pu recueillir un mousse qui, malheureusement, est mort quelques instants après.

Les trois malelots sauvés ont raconté qu'ils s'étaient accrochés, ainsi que leurs camarades, à un mât. Les vagues ont emporté successivement leurs onze compagnons.

UN DUEL BARBARE

Deux adversaires qui se coupent les doigts

Un duel tout à fait extraordinaire vient d'avoir lieu au Mexique entre un Indien et un riche Mexicain, éleveur de bétail.

Dans les conditions de duel, chacun des combattants devait à tour de rôle, tendre sa main à son adversaire qui, d'un coup de machète devait lui faire sauter un doigt, et si l'on d'eux, amoi mutilé, faisait entendre un cri de douleur ou donnait le moindre signe de faiblesse, l'autre avait le droit de le frapper au cœr.

A la pointe du jour, l'Indien et le Mexicain, accompagnés chacun d'un témoin, se sont rendus sur le terrain désigné et le duel a commencé.

Au bout de quelques instants, chacun des adversaires avait déjà quatre doigts de moins quand le témoin du Mexicain, effrayé de la quantité de sang perdu par celui-ci, prit son revolver et envoya une balle dans le cœur de l'Indien.

Le Mexicain et les deux témoins de ce duel barbare ont été arrêtés et poursuivis ; ils ont fort probable que l'éleveur de bétail sera mari avant la fin du procès.

QUATRE-VINGT-NEUF

18 décembre

Le président communique à l'Assemblée une lettre de M. Canot, qui fait vert du don de soixant mille livres offert par la ville de Genève à la caisse patriotique. Cette générosité n'est point sans surprendre les députés, ils se demandent quel est le motif qui a dicté la conduite des Genévois. Quelques personnes supportant les intentions des donateurs disent que cette libéralité est intéressée. Ce n'est qu'un tribut des ancienne dépendance genevoise, payé à l'Assemblée nationale comme celui du Bey de Tunis au Grand Seigneur pour acheter le droit de régner sur un peuple d'esclaves et pour garantir la Constitution de 1787.

L'Assemblée nationale suspend son acceptation, jusqu'à *parfaite connaissance de la provenance des neuf cent mille livres.*

ENCORE

M. le Préfet du Nord, vient de prendre un arrêté par lequel M. Gorbe, agent-voyer à Lille, est envoyé en même qualité à .... Arleux.

Il est remplacé par M. Lecat, employé dans les bureaux de .... M. Boucorpe, agent-voyer en chef.

Un gêneur de moins.

Ajoutons qu'un .... inspecteur des finances est depuis près d'un mois installé au parquet de Lille, pour rechercher les fameux détournements dont se serait rendu coupable l'ex-agent voyer principal, M. Vandevelde, et qui n'existent jusqu'à ce jour que dans l'imagination de MM. Salsset et Boncorps.

Chronique régionale

La Souscription Faidherbe se monte actuellement à 109.215 francs 51.

Chemin de fer du Nord. — La Compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public que les billets de Noël et retour, délivrés au départ ou en destination de Paris, à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an, seront exceptionnellement valables au retour dans les délais ci-après.

Billets délivrés les samedi 24, dimanche 25, et lundi 26 décembre, valables pour le retour jusqu'au dernier train du vendredi 27 décembre.

Billets délivrés les samedi 26, dimanche 29, lundi 30 et mardi 31 décembre, valables pour le retour, jusqu'au dernier train du vendredi 3 janvier.

Cette mesure ne s'applique ni aux billets d'aller et retour délivrés, ni aux billets d'aller et retour de ou pour les Ardennes.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui feront leur commande de convocations, avis, affiches, etc., dans les bureaux de l'imprimerie de l'AVENIR DE ROUBAIX TOURCOING, auront droit à l'insertion gratuite dans le journal.

Chronique Locale

ROUBAIX

LISTE DES LAURÉATS des Concours de Janvier 1889

Grand Marché aux Fleurs du 27 Avril

PLANTES FLEURIES ET ORNEMENTALES

Médaille d'or : M. H. Willems, horticulteur, Roubaix.

Médaille de vermeil grand module : M. J. B. Willems, horticulteur, Roubaix.

Médaille de vermeil grand module : M. Jules Delattre, horticulteur, Roubaix.

Médaille d'argent grand module : M. P. Potier, horticulteur, Croix

Médaille d'argent première classe : M. Pandevant, horticulteur, Croix.

Médaille d'argent deuxième classe : M. J. L. Pennel, horticulteur, Roubaix.

PLANTES DE PLEINE TERRE

Médaille de vermeil grand module : M. L. Delaporte, horticulteur, Croix.

Médaille de vermeil première classe : M. J. Delevoye, horticulteur à Croix.

Médaille d'argent grand module : M. Delberghe, horticulteur à Roubaix.

Médaille de bronze grand module : M. J. Lepers, horticulteur à Croix-Wasquehal.

SUSPENSIONS

Médaille de bronze grand module : M. Vandercieux, jardinier à Roubaix.

SUSPENSIONS

Médaille d'argent première classe, Mme J. Willems, à Roubaix.

Médaille d'argent deuxième, M. Leprêtre, Lille.

USTENSILES DE JARDINAGE

Médaille de bronze grand module, M. Bonaventure, à Roubaix.

Médaille de bronze première classe, Mme veuve Toilet et Fils, à Roubaix.

Visite des Jardins

Première catégorie

Médaille de vermeil grand module : M. Denis Maisine, jardinier chez Mme veuve Motte à Roubaix.

Médaille de vermeil grand module : M. Florimond Dubus, jardinier chez Mme veuve Boussoi Delahourre, Roubaix.

Médaille de vermeil grand module : M. Emile Meurillon, jardinier chez M. Georges Hendrick, à Roubaix.

Rappel de médaille de vermeil grand module et mis hors concours : M. Joseph Bazart, jardinier chez M. Léon Vouillemont, boulevard de Paris, Roubaix.

Médaille de vermeil : M. Emile Bernard, jardinier chez M. Louis Cordonnier à Roubaix.

Médaille d'argent grand module : M. J. Bta Gillard, jardinier chez Mme veuve Dubamel, à Roubaix.

Médaille d'argent première classe : M. Louis Delhaye, jardinier chez M. Binon Voreux, à Roubaix.

Médaille d'argent première classe : M. Achille Roze à, jardinier, chez M. Massard-Jonquet, à Tourcoing.

Médaille d'argent deuxième classe : M. Henri Leroux, jardinier, chez Mme Delattre à Marcq-en-Barœul.

Deuxième catégorie

Médaille d'argent grand module : M. Georges Hannart, à Roubaix.

Médaille d'argent grand module : M. Séraphin Lemaire, jardinier chez M. Gustave Gavrois, à Roubaix.

Rappel de médaille de vermeil première classe (hors concours) : M. François Berlaimont, jardinier chez M. Rousseaux à Roubaix.

Rappel de médaille de vermeil première classe (hors concours) : M. Camille Vroman, jardinier chez M. Hamart père à Roubaix.

Médaille de vermeil grand module : M. Jules Decottignies, jardinier chez M. Voreux-Hamart, à Roubaix.

Médaille d'argent première classe : M. François Doucelet, jardinier chez M. Valentin-Houzé à Roubaix.

Médaille d'argent de première classe : M. H. Accart, jardinier, chez M. Canel, à Mouveaux.

Médaille d'argent de deuxième classe : M. F. Vauvert, jardinier, chez M. Julien Lagache, maire de Roubaix.

Médaille d'argent de deuxième classe : M. F. Duhamel, jardinier, chez Mme Lefebre, à Roubaix.

ARBORICULTURE

Médaille de vermeil grand module : M. A. Damoulin, jardinier, chez M. Boulanger, amateur, à Croix.

CULTURE MARAICHÈRE

Médaille d'argent première classe, M. César Fontaine, cultivateur à Wattrelos.

Exposition de Chrysanthèmes (Fleurs coupées)

Prix du vermeil, par acclamations et félicitations du jury, à M. Charles Delaporte, jardinier chez M. Julien Lagache, à Roncq.

Médaille de vermeil grand module, avec félicitations, à M. Achille Bossut, jardinier chez M. P. Masurel, à Roubaix.

Médaille de vermeil grand module, à M. Emile Leroux, jardinier chez M. Ferlié-Lecomte, à Croix.

Médaille de vermeil première classe, à M. L. Delhaye, jardinier chez M. Albert Druon, à Croix.

Médaille d'argent grand module à M. Anatole Leroux, jardinier chez Mme veuve Mallart, route d'Hem, à Croix.

Médaille d'argent première classe : M. Dubus, jardinier chez Mme veuve Bassot-Delaboutre, à Roubaix.

Médaille d'argent *première classe*, M. Jules Willems, horticulteur à Roubaix.

Médaille d'argent deuxième classe, à M. Eugène Pichelle, horticulteur à Roubaix.

Médaille d'argent deuxième classe, à M. Augustin Parquin, jardinier chez M. Jonville, à Roubaix.

Médaille d'argent troisième classe : MM. Henri Petit, amateur, Roubaix, fleurs coupées ; Henri Sturbaut, jardinier chez Mme Grimonprez, Roubaix ; Henri Leroux, jardinier chez Mme veuve Delattre, Marcq-en-Barœul ; Dubar, horticulteur, Tourcoing ; Henri P. lit, amateur Roubaix (pour plantes potagères) ; Denis Maisne, jardinier chez M. Alfred Motte, Roubaix ; Emile Leroux, jardinier chez M. Ferlié-Lecomte, Croix (pour sorte d'ignames ou potet).

Apports aux assemblées générales

CULTURE MARAICHÈRE

Médaille d'argent première classe : MM. Emile Leroux, jardinier chez M. Ferlié, Croix ; Gillard, jardinier chez Mme veuve Dubamel, Roubaix ; Louis Delhaye, jardinier chez M. Druon, Roubaix.

FLORICULTURE

Médaille d'argent deuxième classe : M. Emile Leroux, jardinier chez M. Ferlié, à Croix ; Henri Stubaut, jardinier Mme veuve Grimonprez, à Roubaix ; Adolphe Leclercq, jardinier chez M. Tervynck, à Roubaix.

ARBORICULTURE

Médaille d'argent de deuxième classe : M. J. Gillard, jardinier chez Mme veuve Dubamel, à Roubaix.

Concours manuels spéciaux

Médaille d'argent troisième classe : MM. Emile Leroux (pour primeurs), jardinier chez Mme veuve Alfred Motte, à Roubaix ; Denis Maisine, horticulteur, jardinier chez Mme veuve Alfred Motte, à Roubaix ; Anatole Leroux, horticulteur, jardinier chez Mme veuve Wallaert, *route d'Hem, à Croix.*

Vieux serviteurs horticoles

Médaille d'argent grand module : M. H. Preys jardinier, chez Mme veuve Watline, à Roubaix.

Arrestation. — Le police a procédé à l'arrestation du nommé César Swyngedauw, tisserand, âgé de 18 ans, demeurant rue du Coq Français.

Il est inculpé d'avoir volontairement porté des coups et fait des blessures à Camille Napoléon.

TERRIBLE ACCIDENT A ROUBAIX

Hier matin, vers sept heures, le personnel de la maison Wibaut-Florin, rue de la Fosse, était occupé à faire le nettoyage par un grave accident qui s'est produit dans l'atelier.

Un sieur Jean Choquelaere paraissant âgé d'une quarantaine d'années et dont nous ne connaissons ni la profession, ni l'adresse, son état ne lui permettant pas de répondre aux questions qui lui étaient posées a été pris par la surveillante commandante et précipité sur un métier.

Il a été admis à l'Hôtel-Dieu dans un état pitoyable ; il a le crâne et le bras gauche fracturés.

Son état est désespéré.

Un grave accident évité au théâtre de Roubaix. — Mercredi soir, au cours de la représentation du *Pied de Mouton*, tandis que le ballet des Vendangeurs allait finir nos danseuses rentraient dans la coulisse quand un immense praticable, se détachant d'un portant vint effleurer le groupe des danseuses. Les deux danseurs qui se trouvaient heureusement près de là, sont tirent le praticable et empêchèrent ainsi un grave accident.

La grève de la rue des Filatures. — Nous avons annoncé la grève qui s'est produite chez M. Screpel-Joire, fabricant rue des Filatures.

Un surveillant peu aimé des ouvriers avait été engagé dans la maison, contre le gré des tisserands, ceux-ci se mirent en grève. M. Screpel leur délégua des ouvriers de la préparation et ceux ci réussirent à gagner la mission. Quelques ouvriers sont rentrés à l'atelier et parmi eux, un des meneurs principaux de la grève.

Adjudication. — Une adjudication pour la fourniture des plombs façonnés nécessaires au nettoyage public de tissus peu dant les années 1890, 91 et 92, aura lieu le mardi 24 décembre à onze heures du matin dans l'une des salles de l'Hôtel-de Ville.

Nul ne sera admis à concourir s'il n'est reconnu apte à satisfaire aux clauses et aux conditions du cahier des charges.

Le cahier des charges est visible au secrétariat de la mairie.

Un vol audacieux. — Au numéro 97 du boulevard de Strasbourg, habitent les demoiselles Planchette, trois sœurs qui sont connues dans le quartier pour leur grande piété.

Avant-hier, suivant leur habitude, elles quittèrent ensemble leur domicile pour se rendre au salut.

Une voisine, la nommée V., qui savait que sa clef allait sur la porte de la maison des demoiselles Planchette, profita de leur courte absence pour pénétrer dans la maison et s'enlever un coffret contenant des obligations et d'un titre d'action nominative.

La voleuse qui ne sait point lire avait avoir en sa possession des billets de banque et s'en alla chez M. Lerouge, débitant de tabac, rue de l'Hommelet, pour la changer, mais celui ci lui fit remarquer son erreur.

La fille V. revint chez elle où elle ne tarda pas à être arrêtée.

Le coffret avait été jeté dans le canal.

Concilia. — Les membres présents sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu samedi prochain, à neuf heures du soir. Présence indispensable et communications diverses.

Prime gratuite à nos lecteurs

Après avoir pris connaissance de la première série illustrée de l'ouvrage SANS MERE par Paul d'Aigremont, auteur de Pauvre Petiote, *Belle Angélique, Les Deux Cœurs, etc., nous prédisons* à cet ouvrage un succès justement mérité.

L'éditeur A. Delabre, 14, rue de Beaune, à Paris, nous informe qu'il offre *gratuitement*, à nous de nos lecteurs qui en feront la demande, la première série franco, soi quarante pages sous couverture.

Nous les engageons vivement à la lui demander.

Adjudication — Une adjudication pour les travaux d'appropriation du terrain destiné à l'établissement d'un marché au Fontenoy, aura lieu le mardi 14 janvier 1890 à onze heures du matin, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Le devis s'élève à la somme de 4,100 francs, y compris celle de 248 fr. 47 pour dépenses imprévues.

Cautionnement à verser, 150 francs.

Abattoir. — Il a été abattu du 8 au 15 décembre, 88 bœufs pour 26,440 kil ; 64 vaches pour 11,760 kil ; 16 taureaux pour 4,200 kil ; 205 moutons pour 6,650 kil ; 49 veaux pour 11,544 kil ; 131 porcs pour 11,014 kil. et 19 chevaux pour 5,192 kil.

L'Association amicale des anciens élèves de l'école du rue du Jeu-de-Paume a ses membres et à leur famille, une soirée intime, le dimanche 22 décembre, à la brasserie du Jeu de Paume, rue du Gué. Grand jeu, avec le concours de MM. A. Oudard, cor, lauréat du Conservatoire de musique ; J. Bonnet, violoncelle, lauréat, id. ; G. De Haas, violon, id. ; G. Hasse, baryton, du Choral National ; A. Eschelcon, chanteur comique ; F. Doumel, monologues ; E. Delporte, pianiste accompagnateur.

AVIS. — Les membres qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation sont priés de vouloir bien la prendre à l'école.

TOURCOING

FAUX TÉMOIGNAGES

Cette affaire, dont nous avons parlé hier et qui est relative au procès qui s'est déroulé devant la cour d'assises, le tribunal correctionnel de Lille, se complique d'une façon sérieuse.

A l'arrestation du sieur Casterman, il faut ajouter celles opérées hier soir par mandat d'arrêt du parquet, *des nommés* Hippolyte Glorieux, 34 ans, tisserand, et Pierre Flamant, 34 ans, ouvrier de fabrique. Lorthiois, inculpé dans le procès de divulgation de secret de fabrique.

Ces arrestations ont eu lieu sous l'inculpation de subornation de témoins.

La lecture de notre compte-rendu de l'audience a du éclairer nos lecteurs sur l'attitude de certains témoins dont les déclarations devant le tribunal étaient complètement opposées à celles faites lors de l'instruction.

En ce qui concerne Casterman, il a avoué au commissaire de police avoir fait une déposition absolument mensongère.

L'affaire n'en restera vraisemblablement pas là.

REVUE DU BATAILLON SCOLAIRE

Hier a eu lieu la revue des bataillons scolaires de Roubaix-Tourcoing.

Nous avons assisté, à deux heures, place de l'Hôtel-de Ville, à l'inspection du bataillon de Tourcoing, passée par MM. le commandant Tuile, le capitaine Repelin et Mertet, sous-officier de gendarmerie.

Le bataillon très nombreux manœuvrait sous le commandement en chef du capitaine Dassonvaque.

Nous avons admiré la bonne tenue, en dépit du temps affreux et la parfaite exécution des mouvements exécutés.

Le défilé a été non moins remarquable.

Nous décrirons une mention spéciale aux élèves de l'Institut Colbert.

M. le commandant Tuile, a exprimé au commandant en chef des deux bataillons de Roubaix-Tourcoing, toute sa satisfaction pour les résultats obtenus.

Nous ne pouvons mieux faire en ce qui nous concerne que d'adresser nos chaleureuses félicitations au cadre d'instruction.

Extradé belge. — La gendarmerie de Tourcoing a remis aux autorités belges, le nommé Remi Jean Lancelot, âgé de 35 ans, tisserand, né en Belgique poursuivi par le parquet d'Ypres, pour vol d'effets d'habillements.

Expulsés. — Un convoi de onze expulsés belges a été dirigé sur la frontière.

Il y figurait deux belles dames », expulsées de la capitale française et un ancien soldat de la légion étrangère condamné au Mexique en 1865 pour vol d'effets militaires.

Le grand concours de coqs. — Il y a à peine quinze jours que les circulaires pour le grand concours international de coqs ont été lancées, et déjà le nombre des sociétés qui se sont fait inscrire a atteint le chiffre réglementaire, soit 26. Hier matin, il ne restait plus à couvrir qu'une ou deux mises à 100 fr.

Contraventions. — Des contraventions ont été dressées contre les nommés Henri L..., 25 ans, dresseur et François L..., 17 ans, tisserand, pour tapage nocturne ; S., pour tapage, violences et rassemblement.

CROIX

La Société du Sou des Ecoles laïques de Croix fera le dimanche 22 décembre, une distribution de vêtements aux enfants pauvres, qui par leur travail auront mérité d'être récompensés.

L'Union symphonique de Croix se fera entendre dimanche 22 courant, au concert organisé à Roubaix, par l'Association des anciens élèves de la rue du Moulin. Une répétition générale aura lieu samedi, au siège de la société, café du *Progrès*.

LILLE

Chronique Théâtrale

LE MAITRE DE FORGES

Est-ce le goût lité aire qui se modifie, est ce tout simplement parce que le *Maître de Forges* a été joué un grand nombre de fois, toujours est-il que la reprise qui en a été faite hier soir au théâtre n'avait pas attiré une foule bien compacte. Si ce drame trop connu n'offre plus aujourd'hui à la curiosité qu'un intérêt assez secondaire au point de vue artistique, il sergit *injuste de méconnaître une de ses qualités* principales, les rôles en sont généralement bien distribués et permettent aux interprètes de mettre en lumière presque toutes leurs qualités scéniques.

L'auteur fait appel à tous les sentiments pour émouvoir ses spectateurs, ses personnages sont tour à tour passionnés, dédaigneux, ironiques, hautains, sceptiques, cauteux, pathétiques, comiques, violents. Il broie sur sa palette toutes les couleurs de la convention dramatique, les tons n'en sont peut être ni très purs, ni très originaux, mais on peut contester que la gamme n'en soit assez étendue.

En somme, c'est sans doute d'un art assez grossier et qui sélogue autant de la vraisemblance que de la vérité ; mais c'est un thème excellent pour le jeu d'acteurs intelligents et bien en possession des ressources variées de leur profession.

Cette comédie rappelle certains opéras *italiens dont la musique est insupportable* par sa banalité, mais dont l'ingénuité et la vulgarité de son inspiration, mais qui sont si admirablement écrits pour la voix qu'on les écoute encore pour le seul plaisir d'entendre de bons chanteurs et d'habiles virtuoses.

Sauf M. Tétrel et Mlle Guérin, l'inter prétation du *Maître de Forges* ne nous offrait hier aucun attrait particulier, elle était même assez faible dans son ensemble.

M. Tétrel est excellent comédien dans le rôle de Philippe Derblay. Il dit avec *beaucoup de justesse, le geste est sobre* et mesuré, la tenue parfaite, le sentiment naturel. Il a rencontré une émotion bien contenue et néanmoins très intense et très puissante la grande scène qui termine le troisième acte. Lespiti dérivant du personnage est bien compris et ses jeux de scènes bien réglés. Les fréquents applaudissements qui l'ont salué étaient tout à fait mérités.

Mlle Guérin nous a donné une Claire de Beauliou à laquelle il manquerait bien peu de chose pour être parfaite, elle a la voix un peu hautaine, énergique et volontaire de la patricienne telle que l'a conçu M. Ohnet. Il lui suffirait d'avoir un peu plus entré dans le sujet et travaillé ses effets pour être accomplie.

Elegante et distinguée, elle joue avec une remarquable intelligence, mais n'a pas assez de la liberté d'allures, la possession de soi-même qui est indispensable pour se rendre maître de la scène et faire briller toutes les facettes d'un rôle com plexe.

Ce n'est ni par la science, ni par les qualités naturelles qu'elle pèche, mais par défaut d'répétitions qui n'est que trop fréquent en province. Son débit trop rapide ne nous déplairait point s'il s'arrêtait au bon moment sur le mot ou la phrase qui l'exigent et donnait à la cadienne est trop intelligente pour laisser *passer ces endroits sans les indiquer*, mais, à notre avis, les oppositions et les détails de jeu ne sont pas suffisamment marqués, les passages de force manquent de véritable vigueur et de puissance.

Le rôle de Mlle Guérin a été tout à fait tendre et sincèrement jouée dans sa scène du acte, quand elle se jette aux genoux de Philippe en lui avouant son amour, elle a eu des accents profonds et poignants.

Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit de cette artiste très intéressante, elle peut conquérir au théâtre une place enviable si elle veut développer ses qualités natives par une étude sérieuse et consciencieuse. Ce n'est qu'à cette condition qu'on peut devenir une grande comédienne.

Mme Dausey s'était fait une bien jolie tête de vieille marquise et avec la poudre de ses cheveux blancs était fort touchante et fo i distinguée.

Mlle Dickens n'était point sans charmes, nous ne doute pas qu'en prédirons point d'un de coletage que les jeunes filles adoptent rarement et que les mamans tolèrent plus rarement encore avant le mariage.

M. Lahrauche a beaucoup pis au par terre dans le rôle de Moulinet, bien que le le comprenne pas comme cet acteur l'a joué, je ne forais un scrupule de ne point reconnaître son succès.

A.

LE NORD

Armentières. — *Chute accidentelle.* — Hier matin, vers sept heures et demie, le nommé Louis Bourrie, âgé de 26 ans, ébénisor à la main, se allait reporter son travail chez son patron, Mme Dehouvre si C., glissa si malheureusement sur le pavé de la rue des Agneaux, qu'il se brisa la jambe droite, près de la cheville.

Prévenu aussitôt, M. le docteur Trainel a ordonné le transport immédiat du blessé à l'hôpital civil.

LE SCANDALE DE VIEUX-CONDÉ

L'*Impartial* annonce que « le recouvrement octroi de Vieux-Condé n'a pas été arrêté, l'affaire ayant perdu *tout caractère de gravité* par suite de la restitution de la somme détournée ».

UN BANQUET DE CORPORATION A BOUCHAIN

Dimanche dernier, 15 décembre, a eu lieu à Bouchain, dans la salle des fêtes de la mairie, le banquet annuel de la *compagnie des sapeurs pompiers.*

Environ soixante-dix convives étaient présents. La réunion était présidée par M. le capitaine Henri Mérieux, assisté de M. Poitrin, lieutenant et de M. Levoix, sous lieutenant et M. le docteur Delattre, aide-major.

Parmi les invités on remarquait M. Valéry Télar, ancien maire républicain ; M. Léon Choutteau, avocat, publiciste de Paris, de passage à Bouchain son pays d'origine ; M. Jolliot, chef de la fanfare, accompagné des membres de son conseil d'administration. M. Quenaine, juge de paix, n'était fait excuser par lettre.

Au dessert, M. Henri Mérieux porte un toast aux invités et en particulier aux nombreux amis que des personnes amies s'efforcent d'acclimater à Bouchain de nouvelles industries. Le succès des démarches actuelles rendra à la ville sa prospérité perdue.

Puis le président donne la parole à M. Valéry Télar, ancien maire.

M. Valéry Télar prononce alors le discours suivant :

Messieurs,

En m'invitant à votre banquet, vous me donnez une marque d'amitié et d'estime dont je vous remercie.

Vous acclamez en moi, ancien maire de Bouchain, le dévouement à la République que je crois avoir donné des preuves, pour les intérêts multiples de notre ville.

Vous acclamez aussi la République. Si notre programme économique n'a pas été exécuté, c'est parce que nous avons dû tenir compte de certaines manœuvres qui ont porté les électeurs à écarter les hommes intelligents et dévoués qui avaient bien voulu accepter d'être mes collaborateurs.

En prenant les rênes de l'administration, il y a environ dix ans, j'ai cru devoir, à cette époque faire donner à nos jeunes gens une instruction et une éducation nat onale. Ensuite de mettre en relief les moyens de faire vivre cet ad l ustrie. Vous connaissez ces projets.

Néanmoins, je puis vous en rappeler-une parmi lesquels figurainent l'agrandissement et l'amélioration de notre port.

Nous voulions permettre l'escale aux bateaux à vapeur, dont l'économie de transport est de 57 p. 0,0, et appeler ici chaque jour une population flottante, ce dont le commerce local aurait grandement profité. L'exécution de ce projet aurait donné le pain de chaque jour aux nombreux bras inoccupés de la cité. Toutes ces idées ont été combattues et finalement rejetées. Nous avons pas perdu tout espoir de les faire aboutir.

Espérons que nos édiles actuels comprendront enfin l'intérêt de ces réformes à apporter dans notre chère cité ; et surtout qu'ils ne ressemblent pas à cet aveugle qui avait perdu son chien, et qui, pour le retrouver la vue pour chercher un autre appui.

Messieurs,

Notre devoir, nous l'avons accompli, nous avons cherché les besoins de la localité et dès que nous les avons devinés, nous avons fait tout notre possible pour les satisfaire.

L'abnégation est la première vertu des républicains. Qui ne la possède point, ne sera point partisan de notre gouvernement et nous la défendrons à tout prix.

Je ne connaissais l'état lamentable *du Bouchain actuel.* C'est donc à vous de réfléchir et d'éviter de traverser à l'avenir de semblables épreuves.

Voilà ce que j'avais à vous dire. Je vous remercie encore de votre amitié toujours ici, la sentinelle avancée de la République.

Et maintenant, messieurs, permettez-moi de porter un toast à l'honnêteté qui nous possédons à la tête du gouvernement.

Je bois à M. Carnot, président de la République. »

Après ce discours très vouant applaudi, le président donne « parole à M. Emile Chotteau.

M. Chotteau rappelle aux Bouchois qu'il ne les a jamais oubliés, ni en Amérique, ni en France, ni sur mer, ni à Paris, aujourd'hui en 1889, ce n'est qu'un nuage qui passe : Le soleil de la République n'en est pas obscurci.

Il entretient ensuite M. Valéry Télar le réalisation de plusieurs projets capables d'implanter à Bouchain, par l'industrie, un surcroît de population.

Il boit au Bouchain de demain, à Bouchain relevé par l'industrie, c'est à dire par le travail.

L'auditoire par ses applaudissements, montre à quoi l'on s'attend à devine les préoccupations de l'assemblée.

Après plusieurs romances patriotiques très *émotives et très chaleureusement applaudies*, on s'est retiré vers sept heures du soir.

Une collecte faite pendant le banquet pour le monument Faidherbe a donné la somme de 20 fr. 50.

Sebourg. — *Noyé.* — On a trouvé noyé mardi matin, dans la rivière de l'Aunelle, au lieu dit le Moulin, un cadavre d'un vieillard Ir ne Gavelier, dont la maison n'est éloignée que d'une quarantaine de mètres. C'est par accident sans doute que Gavelier qui était assez âgé déjà (il avait 70 ans) est tombé à l'eau.

CAMBRAI

Chute grave — Avant-hier, vers trois heures de l'après-midi, Emile Vandenberg, âgé de 14 ans et demi, manœuvre de mécanicien au service de M. Gallard, travaillait à la fabrique de chicorée de la maison Delaporte-Proyart. Il est tombé d'un échafaudage, élevé de dix mètres, sur un tas de grès. Il a fait une chute grave par le travail, ses et une forte contusion au côté gauche du visage. On l'a transporté de suite à l'hôpital Saint-Julien.

L'état de ce garçon est assez grave.

Incendie. — Mercredi soir, vers dix heures et demie, le bruit s'est de nouveau fait entendre, à diverses reprises, que le nommé Pierre Fischer venait d'éclater du côté de la porte de Selles. La population tout entière est par suite, sur pied au premier signal d'alarme. Elle n'est pas, fort heureusement, besoin de fonctionner, car ils fou qu'il s'agissait d'un pétard qui avait été lancé chez le chef d'escadron au 4e cuirassiers, demeurant rue du Marché-aux Poissons, fut bien vite obtenu par M. le Commissaire de police qui étaient la passer la soirée.